

"d) Le 24 mars, entre 7 heures et 7 h 45, une patrouille des forces israéliennes accompagnée de deux véhicules blindés de transport de troupe aurait pénétré en territoire libanais approximativement au point 1775-2788 sur une distance de 200 mètres environ; elle aurait tenu une position pendant 40 minutes sur la route principale reliant Ramiye (approximativement au point 1795-2795) à Aita Ech Chaab (approximativement au point 1815-2780) avant de regagner le territoire israélien.

"e) Le 24 mars, entre 9 heures et 9 h 15, cinq avions à réaction des forces israéliennes auraient survolé les régions libanaises d'Ett Taibe (coordonnées approximatives 1988-2977), de Nabatiye (coor-

données approximatives 1958-3090), de Marjayoun (coordonnées approximatives 2056-3074) et d'El Majidye (coordonnées approximatives 2117-2987).

"La plainte a n'a pas été confirmée par les observateurs de l'ONU mais les PO Hin et Lab ont signalé avoir entendu des bruits d'avions à réaction entre 8 h 9 et 8 h 12. La plainte b a été confirmée bien que l'heure de l'incident ne concorde pas (voir S/7930/Add.1938). La plainte c a été confirmée (voir S/7930/Add.1939). La plainte d a été confirmée bien que l'heure de l'incident et le lieu du franchissement ne concordent pas (*ibid.*). La plainte e a été confirmée pour ce qui est de la partie du survol située dans le champ d'observation du PO Khiam (voir par. 2 ci-dessus)."

## DOCUMENT 10824/ADD.1

### Rapport du Secrétaire général sur l'augmentation du nombre de postes d'observation et de celui des observateurs militaires de l'ONU dans le secteur Israël-Liban

[Original : anglais]  
[22 février 1973]

1. Dans son rapport du 2 novembre 1972 [S/10824], le Secrétaire général a décrit les mesures prises par le général Ensio Siilasvuo, chef d'état-major de l'ONUST, pour appliquer les arrangements exposés dans le mémorandum en date du 27 octobre 1972 adressé au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général [S/10818, annexe II].

2. On se souviendra que le général Siilasvuo avait déclaré qu'il faudrait 13 observateurs militaires supplémentaires dans le secteur Israël-Liban pour tenir compte de l'accroissement du nombre de postes d'observation de l'ONU dans ce secteur. Il avait cependant ajouté que les observateurs supplémentaires pourraient, le cas échéant, être détachés pour une période limitée des autres secteurs de l'ONUST. Sur la base de ces renseignements, le Secrétaire général avait décidé de ne pas recruter d'observateurs supplémentaires pour l'ONUST dans l'immédiat. Les incidences financières approximatives des arrangements susmentionnés, qui ont été communiquées au Président du Conseil de sécurité, ont été calculées pour une période de deux mois, dans l'hypothèse où il ne faudrait pas recruter immédiatement des observateurs supplémentaires. Le Secrétaire général a cependant précisé qu'après cette période et compte tenu de l'expérience acquise il faudrait examiner la question de savoir s'il serait nécessaire, le cas échéant, de recruter des observateurs supplémentaires.

3. A la demande du Secrétaire général, le général Siilasvuo a procédé récemment à une évaluation minutieuse des besoins en personnel de l'ONUST. Le Secrétaire général lui avait demandé en particulier d'examiner s'il serait possible, en simplifiant encore l'organisation et les procédures de l'ONUST, de ne pas recruter d'observateurs supplémentaires tout en maintenant les opérations de l'ONUST au niveau actuel. Le général Siilasvuo vient de faire savoir au Secrétaire général qu'en déployant les observateurs d'une manière plus souple et en confiant aux agents du service mobile certaines des fonctions non opérationnelles qui étaient jusqu'à présent assignées aux observateurs il pourrait

se passer des 13 observateurs supplémentaires qu'il avait d'abord demandés, à condition qu'il soit donné suite aux deux recommandations ci-après :

a) En janvier 1972, quatre chauffeurs-mécaniciens finlandais, qui avaient le statut d'observateurs, ont été rapatriés sans être remplacés parce qu'il avait été décidé que les deux véhicules blindés utilisés pour approvisionner les postes d'observation sur la rive orientale du secteur du canal de Suez n'étaient plus nécessaires. Le général Siilasvuo recommande maintenant que quatre observateurs finlandais supplémentaires soient nommés pour remplacer les chauffeurs-mécaniciens.

b) Le général Siilasvuo recommande en outre que quatre agents supplémentaires du service mobile soient affectés à l'ONUST.

4. Le montant estimatif du coût mensuel moyen du personnel supplémentaire demandé par le général Siilasvuo serait le suivant :

	Dollars des Etats-Unis
Observateurs militaires .....	2 000
Agents du service mobile .....	6 000
	<hr/>
TOTAL	8 000 <sup>3</sup>

5. Le Secrétaire général fait pleinement siennes les conclusions et recommandations du général Siilasvuo. Le Gouvernement finlandais a indiqué qu'il serait disposé à fournir quatre observateurs supplémentaires à l'ONUST si une demande officielle lui était présentée. Le Secrétaire général a l'intention de mettre en œuvre les recommandations du général Siilasvuo au plus tard le 15 mars 1973 car tout nouveau retard dans l'affectation à l'ONUST du personnel supplémentaire dont elle a besoin risquera de nuire à l'efficacité de son fonctionnement.

<sup>3</sup> On notera que, pour l'Organisation des Nations Unies, les dépenses sont plus élevées pour un agent du service mobile que pour un observateur, du fait que la solde d'un observateur est payée par le gouvernement d'envoi.